



Expression libre

Comprendre le langage policier!

À M. Gilles Pilon, Éditeur, Journal de Prévost

Régie de police Rivière-du-Nord, une réflexion s'impose...

Voici la mienne, je me permets de faire une petite mise au point au sujet de la création de la Régie de police. Avant la mise au jour de la proposition du maire Roger Landry, celui-ci avait créé un comité de travail qui était appelé «Comité de protection policière», dont les réunions avaient lieu dans la salle du conseil.

Ce Comité était composé du maire Roger Landry, de moi-même qui possède une quinzaine d'années d'expérience en répartition d'appels dans un service de police, d'un policier possédant trente années de services à la CUM et de quelques citoyens donnant des opinions diverses au meilleur de leurs connaissances.

Lors de ces réunions, j'avais mentionné à M. Landry qu'il serait préférable de s'assurer de la présence de personnes capables de comprendre le «langage policier». Sans rien enlever à nos anciens et actuels dirigeants, ce «langage» est très particulier et malgré leur bonne volonté, ceux-ci n'ont pas été en mesure d'analyser certaines réflexions ou certaines demandes avec discernement et c'est peut être la raison pourquoi nous en sommes rendus à devoir réfléchir aujourd'hui sur le fonctionnement du service de police.

Nos dirigeants ont travaillé avec des outils manquants et ont manqué de personnes en mesure de comprendre et de prendre des décisions éclairées.

Monsieur, concernant la police communautaire, une gérance parfaite selon moi n'existe pas, mais si notre service de police était géré avec fermeté nous pourrions avoir une police communautaire tout en étant répressive où c'est essentiel. Donc de bons gestionnaires, des personnes avec du vécu dans le système et une volonté d'avancer.

Jean Larose
Rue Lesage, Prévost

Ça se passe ici

Le trio de l'Isle

Pascale Clauzier
et Jean-Sébastien Abel

Samedi le 27 janvier dernier, le Centre culturel et communautaire de Prévost recevait le Trio de l'Isle, formé de Guylaine Flamand pianiste, Julie Triquet violoniste et Alain Aubut violoncelliste qui ont interprété Trio en sol majeur HBKXV:25 de J. Haydn, Trio op.67 en mi mineur de D. Chostakovich ainsi que Trio en La de M. Ravel.

Les artistes ont dédié leur concert à la mémoire de M. André Prévost, décédé le matin même. Chacun des membres du Trio avait eu le privilège de travailler avec ce dernier. C'est donc empreint de cet émotion qu'ils nous ont livré une prestation impeccable et fort appréciée du public présent.

Le choix du répertoire nous a d'abord réjouis avec la richesse et la chaleur des rythmes de Haydn pour, par la suite, nous glacer le dos avec une musique dramatique, sinistre et brutale créant une intensité déchirante digne

de son auteur Chostakovich. Cette superbe soirée s'est conclue sur les rythmes vifs et précis de Ravel.

Les membres du Trio de l'Isle possèdent une solide expérience musicale et c'est un immense privilège de les recevoir dans notre milieu. Mme Flamand a travaillé avec plusieurs maîtres internationaux notamment en Autriche et en Italie. Elle s'est également vue décerner la *J.W. McConnel Fellowship*, la bourse de cycle supérieur FCAR et le «prix d'Europe 1992». Mme Triquet pour sa part a obtenu, suite à son séjour au *Curtis Institute of Music* de Philadelphie, le très convoité *Sylvagelber Award* du Conseil des Arts du Canada. Quant à M. Aubut, violoncelle-solo et membre fondateur de l'Orchestre de chambre I Musici de Montréal, il s'est produit en tournée dans les deux Amériques, en Europe et en Asie. Il performe autant dans le répertoire classique que dans le contemporain. Pas étonnant qu'ils aient su ravir leur auditoire.

Une autre des belles soirées offerte par le Centre communautaire et culturel de Prévost!

Le sort du comté de Prévost se jouera le 19 avril

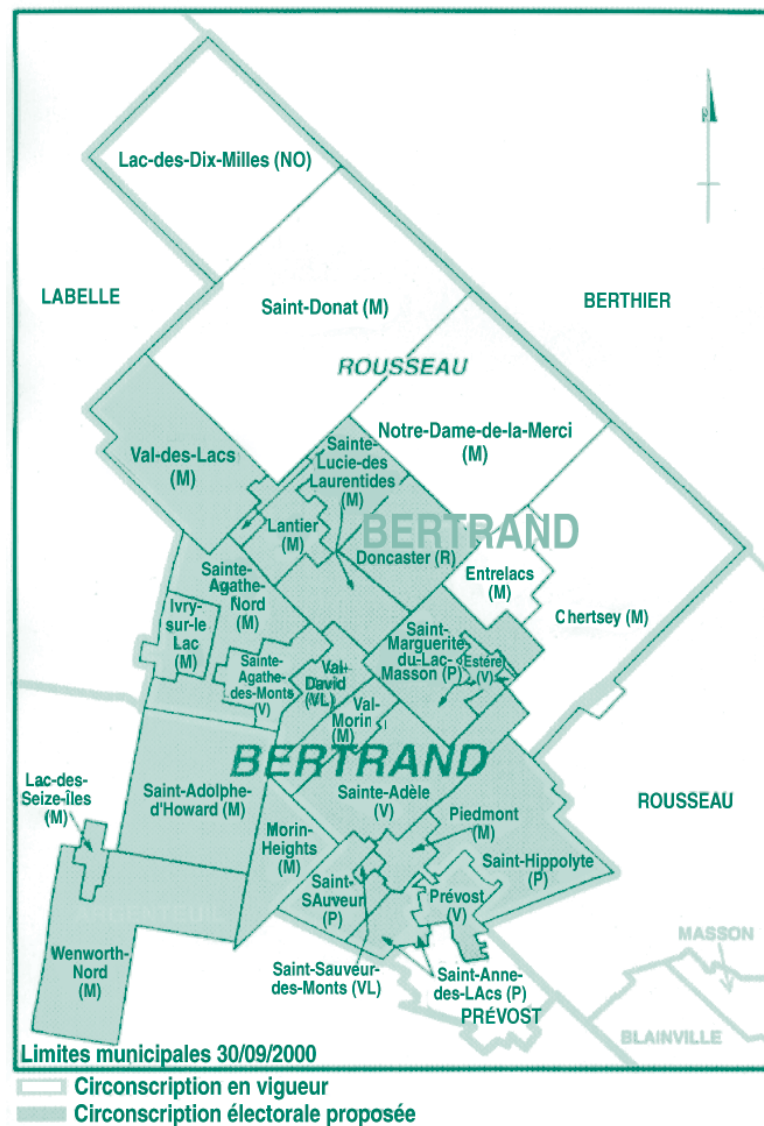
C'est jeudi le 19 avril que la Commission de la représentation électorale du Québec tiendra une audience publique à Saint-Jérôme au sujet de la refonte des circonscriptions électorales des Laurentides.

Le comté de Prévost risque de perdre la ville de Prévost dans cette réforme qui ferait en sorte que la ville se retrouverait parachuté dans le comté de Bertrand tandis que St-Colomban se retrouverait alors dans la circonscription de Prévost...

Que faire?

La ville de Prévost entend présenter un mémoire devant la Commission de la représentation électorale. Le document présentera aux fonctionnaires les inconvénients d'un tel changement.

Pour faire valoir son opinion au sujet de cette hypothèse de travail, toutes les citoyennes et les citoyens qui souhaitent se faire entendre par la Commission doivent communiquer par téléphone au 1-888-353-2846 ou par courriel à: dgeq@dgeq.qc.ca. La proposition de délimitation est disponible sur demande.



Élection au PQ du comté de Prévost

J. L. - M. Rhéal Fortin a été élu pour un autre terme à la présidence, lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association du Parti Québécois de la circonscription de Prévost, dimanche le 11 février.

Les autres membres de l'exécutif sont: M. Pierre Gagnon à la vice-présidence, Mme Gaétane Morest au secrétariat, Mme Lise Cardinal à la trésorerie, Mme Jocelyne Bélanger, au poste de conseillère « femmes », M. Patrick Dionne-Charrette, conseiller « Jeunes », M. Denis Ménard, conseiller au programme, M. Pierre Haché, conseiller « Aînés » ainsi que quatre conseillers: Mme Claudine Dubouil et MM. Jérôme Filiatrault, Mario Fauteux, Eugène A.L.H. Mouvet et Jean Laurin.

La député Madame Lucie Papineau a brossé un tableau

de ses principales réalisations de l'année ainsi que de sa présence constante aux différentes activités sociales locales et régionales.

L'humour de la Ministre madame Nicole Léger

Après avoir livré quelques statistiques extraites d'un récent sondage, la ministre a souligné que l'ensemble des Québécoises et Québécois ne souhaitent pas la tenue d'un référendum... sauf s'ils avaient la certitude de le gagner.

«Les derniers chiffres indiquent que la souveraineté se maintient au-dessus de la barre des 40%, a dit Madame Léger, en notant que cette notion connaît toujours un creux entre les élections, mais que le taux de satisfaction à l'égard de l'administration du gouvernement se maintenait à un niveau qui assurerait sa

réélection si des élections se tenaient à court terme.»

L'assistance s'est bien déridée quand Madame Léger a demandé à la nombreuse assistance de s'identifier dans une des catégories suivantes: renard, loup, chevreuil, ours ou castor. Les loups a-t-elle dit veulent passer à l'action immédiatement pour arracher le morceau tandis que le renard manifeste une grande prudence. Le chevreuil est plutôt du genre à craindre les conséquences de ses gestes tandis que l'ours recherche le pouvoir. Finalement, le castor ronge... son frein en attendant que les autres prennent une décision.

L'effet Landry a fait en sorte qu'il se trouvait plusieurs nouveaux visages dans la salle indiquant ainsi un renouveau de la ferveur souverainiste.